



# Communiqué de presse

96/21

Montreuil, le 13 août 2021.

## Le Ségur : une réalité différente des effets d'affichage !

L'intersyndicale des orthophonistes a pris connaissance de la parution de nouvelles grilles de salaires pour les professionnel.le.s de santé de la Fonction Publique Hospitalière.

L'objectif affiché par le gouvernement est de donner une traduction concrète de la revalorisation salariale promise par le Ségur de la Santé.

Mais nous dénonçons les faits suivants :

- ▶ La non prise en compte du CTI dans les grilles (celui-ci demeure un Complément de Traitement Indiciaire pouvant ne pas être pérennisé) ;
- ▶ Le manque de revalorisation de salaire (à part le CTI) pour les contractuel.le.s très nombreux parmi les orthophonistes (postes à temps non complets...), ces grilles ne concernant que les titulaires ;
- ▶ Elles ne respectent pas les niveaux d'étude dans la définition des niveaux de salaires (exemple bac + 5 pour les orthophonistes)
- ▶ L'inégalité de traitement entre les professions de même niveau d'études : L'orthophoniste débute au grade 1 à un salaire inférieur à celui d'autres professions ;
- ▶ L'allongement de la durée avant d'atteindre le dernier échelon : un orthophoniste en fin de carrière, en classe supérieure, à l'échelon 9, est reclassé à l'échelon 5 (avec seulement ¾ de son ancienneté reprise) et n'atteindra jamais les échelons 7 et 8 (voire 6), avant son départ à la retraite ;
- ▶ Le ralentissement de la progression de carrière : Le passage au 2<sup>ème</sup> grade (anciennement classe supérieure) est retardé ; l'éligibilité sera atteinte à l'échelon 6 avec 6 mois de services effectifs (actuellement à l'échelon 5 avec 2 ans d'ancienneté) ;
- ▶ Et les quotas promu-promouvables resteraient inchangés (22% en 2021).

Ces nouvelles grilles ne revalorisent donc pas à leur juste valeur les personnels actuellement en poste. Ce sont pourtant eux qui n'ont pas déserté l'Hôpital en crise, malgré leurs salaires injustes et leurs mauvaises conditions de travail.

Le manque d'attractivité de l'Hôpital affaiblit les capacités de soin pluridisciplinaire, engorge les cabinets libéraux et réduit l'offre de stages pour les étudiant.e.s en orthophonie... qui ne sont donc pas incité.e.s à venir s'engager à l'Hôpital !

### **Les orthophonistes revendiquent :**

- Une application des grilles à tout le personnel, qu'il soit contractuel ou titulaire,
- Un reclassement des professionnel.le.s en poste avec prise en compte de TOUTE l'ancienneté dans l'échelon (vs une ancienneté fractionnée) et pour TOUS les échelons,
- Une titularisation proposée à tou.te.s les contractuel.le.s en CDI, CDD,
- Le dégel du point d'indice,
- Un déroulement de carrière linéaire sans barrière entre le grade 1 et 2,
- Un déroulement de carrière plus court afin de permettre à chacun.e d'atteindre avant la retraite les indices sommitaux corrélés aux niveaux de diplômes.

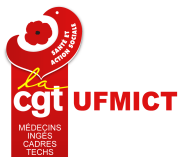
Contacts presse :

CFTC : Chantal AUBRY - 06 20 67 10 00

CGT UFMICT : Claire DELORE - 06 33 82 25 90

FNO : Sophie TRICOT - 06 86 70 92 87

FOF : Nicol BOULIDARD, Véronique PUIPIER - 03 88 35 90 52



Charolles, le 17 novembre 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **LES ORTHOPHONISTES SE MOBILISENT le 18 novembre pour défendre le médico-social, la psychiatrie et l'accès au soin pour tous**

Depuis plusieurs années, l'Intersyndicale des Orthophonistes alerte sur la disparition progressive des orthophonistes des lieux de soins pluridisciplinaires, hospitaliers ou médico-sociaux, ce qui entraîne un défaut d'accès aux soins pour les patients. Le conventionnement des établissements avec des orthophonistes libéraux déjà submergés ne peut se substituer à la **spécificité d'un travail institutionnel**.

Aujourd'hui, **les restructurations démantèlent le travail d'équipe** et restreignent les capacités de prise en charge des patients, causant le désarroi et la colère des professionnels. Des plateformes POC (Plateformes d'Orientation et de Coordination) sont imposées aux CMPP, CAMSP, CMP et limitent la population accueillie aux Troubles Neuro-Développementaux.

La pandémie vient de nous rappeler la vulnérabilité de chaque individu en l'absence de lien social, et pourtant le gouvernement continue sa logique purement comptable et instrumentale de démantèlement des institutions et d'ubérisation de la santé.

#### **L'Intersyndicale des orthophonistes dénonce :**

- les vacances de postes en institution du fait de la **faible attractivité salariale** et des restructurations ;
- **les plateformes et leur traitement déshumanisé des patients** : les patients sont triés plutôt que soignés ;
- la disparition programmée des orthophonistes des lieux de soins pluridisciplinaires (CMP, CMPP, CAMSP, IME...);
- la **perte de sens du travail des orthophonistes** : le soin ne se résume pas à des bilans ou à un saupoudrage de séances
- l'absence de revalorisation salariale en dépit des annonces du Ségur et de la mission Laforcade ;
- la **dégradation de la formation initiale** par une disparition des lieux de stages institutionnels.

#### **Nous revendiquons :**

- un **accès aux soins pour tous les enfants en souffrance** et la défense d'un projet de soins pour chacun, en acceptant une pluralité des approches thérapeutiques ;
- le **respect de la temporalité du patient et de sa singularité** = stop à la politique du chiffre !
- l'institution comme lieu de travail, de réflexion, d'analyse et de coordination des équipes pluridisciplinaires pour les patients et leur famille avec l'ensemble des partenaires (institutions, services sociaux et judiciaires, Education Nationale...);
- la rémunération des temps de réunion pour tous (salariés et libéraux) ;
- l'embauche de soignants au sein des institutions ;
- une **revalorisation salariale** en adéquation avec le niveau de diplôme des orthophonistes (**bac +5**).

**Ainsi, pour défendre le soin, l'accès au soin et soutenir le travail des institutions, nous appelons à la mobilisation, par la journée de grève du jeudi 18 novembre 2021.  
Venez manifester à Paris à 13h devant le Ministère des Solidarités et de la Santé,  
14 avenue Duquesne.**

#### **Contacts presse :**

**FOF : Valérie BATAILLARD (06 86 65 24 78 / 03 88 35 90 52)**

**FNEO : Sophie HEULLE (06 99 63 01 11)**

**UFMICT CGT : Claire DELORE (06 33 82 25 90)**

**FNO : Antoinette LEJEUNE (06 78 54 46 20)**